

Image not found or type unknown



Hébergement à titre gratuit

Par **poucINETTE59000**, le **30/10/2008** à **09:57**

Bonjour,rrnUn ami accepte de m'héberger à titre gratuit.rnJ'aurais souhaiter savoir si au niveau de la taxe d'habitation, il risque d'avoir un supplément. et si moi je dois payer quelque chose???

Puis-je effectuer mon changement d'adresse sans que cela influe sur mes impôts.rnCela risque-t-il d'engendrer des problèmes divers ou autres???

rrnMerci pour vos réponses.rnrnBonne journée.